

Contrats de télécommunication mobile
Année financière : 2019-2020
Trimestre : Janvier à Mars 2020

Nom du fournisseur / prestataire de service	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs en circulation	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition	Coûts de service mensuels	Dépassements aux forfaits	Coûts totaux
CSPQ / Rogers Communications (Prestataire de second rang)	Téléphones cellulaires	16			496.80 \$	1 842.28 \$	21 879.45 \$
	Téléphones intelligents	187			18 496.32 \$		
	Tablettes	1			46.45 \$		
	Clés cellulaires	0			0 \$		
	Points d'accès cellulaires	16			997.60 \$		
CSPQ / Telus (Prestataire de premier rang)	Téléphones cellulaires	40			268.00 \$	28.74 \$	553.40 \$
	Téléphones intelligents	3		549.00 \$	190.96 \$		
	Tablettes						
	Clés cellulaires						
	Points d'accès cellulaires	2			65.70 \$		
Apple Store	Tablettes						0 \$

Information complémentaire

L'Autorité des marchés financiers fait partie du regroupement des ministères et organismes ayant choisi d'adhérer à l'offre du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) en matière de services de mobilité cellulaire. Le CSPQ a pour mission de fournir ou de rendre accessibles aux organismes publics les biens et les services dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions, notamment en matière de ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles et de moyens de communication à des tarifs regroupés avantageux.